

**MAIRIE de LE PRADET**  
**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**du Conseil Municipal**  
**de la Commune de LE PRADET**

**SEANCE DU 10 DECEMBRE 2018**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	31

**N° 18-DCM-DGS-067**

**L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT & LE 10 DECEMBRE** à quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 décembre 2018

**OBJET DE LA DELIBERATION : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**PRESENTS** : Mmes et MM. Hervé STASSINOS - Valérie RIALLAND - Josiane SICCARDI - Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT - Paul MOUROT - Denis CHAMBI - Viviane TIAR – Jean-Claude VEGA - Bénédicte LEMOIGNE – Daniel VESSEREAU – Daniel DUVOUX – Agnès BIASUTTO - Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH - Nicole ROUX – Lionel RIQUELME - Frédéric FIORE - Jennifer DELI - Yves PARENT – Olivier DURAND - François MEURIER

**POUVOIRS** : Patrick ROUAS à Jean-François PLANES - Nicole VACCA à Jennifer DELI – Christian GARNIER à Hervé STASSINOS - Magali VINCENT à Cécile GOMEZ - Dominique ROLLAND à Valérie RIALLAND - Emmanuelle NIGRELLI à Frédéric FIORE

**ABSENTS** : Céline PRATI-AIGUIER - Stéphane BELTRA

**SECRETAIRE de SEANCE** : Valérie AUBRY

---

**Monsieur Pascal CAMPENS donne lecture de l'exposé suivant :**

**VU** l'article 3 du décret n° 2016-1798 du 20 décembre 2016 qui a élargi les postes auxquels les directeurs territoriaux et attachés hors classe peuvent désormais accéder. Ainsi, une commune de la strate démographique du Pradet peut dorénavant recruter un agent sur ce grade.

Afin de répondre aux besoins pérennes de la collectivité, et de sortir de la situation de détachement dans laquelle se trouve l'agent actuellement sur ce grade, il est proposé au Conseil Municipal de créer un poste de Directeur Territorial au 1er janvier 2019 et de valider le nouveau tableau des effectifs annexé.

Le Comité Technique, réuni le 19 octobre 2018 a émis un avis favorable à l'unanimité.

*Annexe : Tableau des effectifs à compter du 11 décembre 2018.*

**L'exposé mis aux voix est adopté à la MAJORITE**

24 voix POUR

5 voix CONTRE (Frédéric FIORE – Jennifer DELI - Yves PARENT - Nicole VACCA -  
Emmanuelle NIGRELLI)

2 ABSENCES (Olivier DURAND - François MEURIER)

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.

**Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS**

